

MAIRIE DE GIRONCOURT-SUR-VRAINE

A GIRONCOURT-SUR-VRAINE, le 28 Mars 2022

2 rue Henri de La Vaulx

88170 GIRONCOURT-SUR-VRAINE

Tél. : 03 29 94 41 84

Fax : 03 29 94 44 28

Email : [MAIRIE-GIRONCOURT-SUR-VRAINE@wanadoo.fr](mailto:MAIRIE-GIRONCOURT-SUR-VRAINE@wanadoo.fr)

## BUDGET PRIMITIF 2022 DE L'ASSAINISSEMENT

### GIRONCOURT SUR VRAINE

Le service d'assainissement fonctionne sur un budget annexe et autonome. Il n'est pas financé par le budget principal de la commune.

La section d'exploitation (Dépenses et Recettes) 2022 s'équilibre à la somme de 111 338.00 €, tandis que la section d'investissement totalise la somme de 79 465.17 € également à l'équilibre.

#### Section d'exploitation : Les Recettes

Les recettes majeures de fonctionnement du budget de l'assainissement sont comme à l'habitude :

- La redevance d'assainissement collectif :	45 000.62 €
- La contribution de la commune de Morelmaison :	4 982.40 €
- La prime de résultat versée par l'Agence de l'Eau :	4 500.00 €

L'amortissement des subventions d'équipement sera encore une opération d'ordre importante de 41 500.69 €.

L'excédent d'exploitation 2021 estimé à ce jour à 15 344.29 € vient compléter la somme globale des recettes de fonctionnement qui s'élève à 111 338.00 €.

#### Section d'exploitation : Les Dépenses

L'amortissement des travaux réalisés ces dernières années sera encore la dépense la plus importante pour un montant de 66 265.16 €.

Les intérêts des emprunts contractés pour réaliser ces travaux restent toujours une charge élevée pour un montant de 4 428.98 €, mais néanmoins en baisse chaque année.

L'article 61523 affiche une dépense de 14 614.86 € destinée au nettoyage et curage des postes de refoulement de la station d'épuration roseaux.

En sus des frais de télécommunication, d'électricité et d'eau prévus pour une somme de 5 000 € (article 6061 : 4 500.00 € + article 626 : 500 €), s'ajoutent à l'article 622 (3 500.00 €) des frais de rémunération pour Veolia (contrat de gestion de l'eau potable et de l'assainissement), et pour l'IRH (organisme chargé des mesures d'autosurveillance annuelles).

Quelques charges plus diverses viennent compléter l'ensemble pour un montant total de 111 338.00 € qui s'équilibre parfaitement avec les recettes d'exploitation sans déficit d'exploitation.

### **Section d'investissement : Les dépenses**

Le remboursement du capital (article : 1641 : 24 764.47 €) des emprunts et l'amortissement des subventions (article 1391 : 41 500.69 €) sont pratiquement identiques à l'an passé.

Pas de dépenses d'investissement en 2022 de prévues.

Enfin un solde d'investissement reporté de 13 200.01 € qui arrête les dépenses d'investissement à la somme de 79 465.17 €.

### **Section d'investissement : Les recettes**

Les amortissements en cours viennent abonder les recettes pour 66 265.16 € (article 28158) auxquels s'ajoute une affectation à l'investissement de 13 200.01 € (article 1068).

Le Maire,

**Joël BRESSON**

The image shows a circular official stamp of the Mayor's office, partially obscured by a large, stylized signature in black ink. The stamp contains the text 'LE MAIRE' and 'VILLE DE...'.